

FOIRE EUROPEENNE DE STRASBOURG

- Samedi 5 septembre 2009 -

Discours de

M. Guy-Dominique KENNEL

Président du Conseil Général

- Monsieur le Préfet de la Région Alsace, Préfet du Bas-Rhin
- Monsieur le 1^{ER} Questeur du Sénat, Philippe RICHERT, Président honoraire du Conseil Général du Bas-Rhin
- Monsieur le Ministre Daniel HOEFFEL, Président honoraire du Conseil Général du Bas-Rhin
- Mesdames et Messieurs les Parlementaires
- Monsieur le Président du Conseil Général du Haut-Rhin
- Madame la Vice-Présidente du Conseil Régional d'Alsace
- Monsieur le Sénateur-Maire de la Ville de Strasbourg
- Monsieur le Président de la Communauté Urbaine de Strasbourg
- Mesdames et Messieurs les Députés Européens
- Monsieur le Gouverneur Militaire de Strasbourg
- Monsieur le Président du Conseil Economique et Social d'Alsace
- Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg
- Monsieur le Procureur de la République
- Monsieur le Président de l'Association des Maires du Bas-Rhin
- Monsieur le Landrat
- Mesdames et Messieurs les Conseillers Régionaux, les Conseillers Généraux, les Maires
- Madame le Recteur d'Académie, Chancelier des Universités d'Alsace
- Messieurs les représentants des Cultes
- Monsieur le Trésorier Payeur Général
- Monsieur le Président de l'Université de Strasbourg
- Monsieur le Président du Conseil des Prud'hommes de Strasbourg
- Messieurs les Présidents des Chambres Consulaires
- Messieurs les Officiers Supérieurs
- Mesdames et Messieurs les Chefs d'Entreprises
- Mesdames et Messieurs les Directeurs et Chefs de services
- Mesdames, Messieurs

Je souhaite tout d'abord vous remercier, en associant l'ensemble de mes collègues Conseillers Généraux, pour votre présence à la traditionnelle journée du Conseil Général dans le cadre de la Foire Européenne. Votre fidélité à ce rendez-vous de la rentrée est une source de fierté pour les élus et les agents du Conseil Général car elle démontre, s'il en était encore besoin, votre attachement à notre collectivité. Sachez que nous nous employons chaque jour à nous montrer digne de votre confiance.

Je me permets tout d'abord d'adresser tous mes remerciements à Monsieur Alain WEBER et à toute l'équipe de Strasbourg Evénements pour leur chaleureux accueil. La Foire Européenne, que vous préparez activement depuis de longs mois, est toujours le grand événement de la rentrée pour toute notre région et je souhaite qu'elle connaisse un vif succès tant du côté du public que du côté des exposants et des organisateurs.

Je voudrais également remercier de sa présence Monsieur Pierre-Etienne BISCH, notre nouveau Préfet de Région, Préfet du Bas-Rhin, pour sa première participation à notre manifestation de rentrée.

Naturellement, ce matin, il y a un grand absent dans cette salle même si il est dans toutes nos mémoires.

Depuis maintenant presque deux semaines, chacun de mes interlocuteurs, en Alsace, comme ailleurs en France, m'a invariablement évoqué la disparition d'Adrien Zeller. De ces innombrables témoignages, j'ai pu mesurer, comme vous tous, qu'il était admiré et respecté par delà les frontières de notre région et de notre pays, que sa vision de notre société transcendait les clivages politiques et qu'il était un précurseur en perpétuelle ébullition.

Nous qui le connaissions, qui travaillions avec lui au développement et à la promotion de l'Alsace et à l'amélioration du cadre de vie des Alsaciens, nous savions combien il était exceptionnel.

Sa brutale disparition vient de nous le rappeler avec force et cela nous laisse un plus grand vide encore.

Adrien était passionnément Alsacien. Il nous appartient désormais de poursuivre son œuvre et de faire vivre et rayonner cette Alsace que nous aimons tant. C'est le formidable défi qu'il nous faut désormais relever sans lui. Dans sa mémoire, c'est ce que nous nous attachons désormais à mettre en œuvre et cette journée du Conseil Général que je lui dédie se veut être la preuve que nous nous inscrivons dans le droit fil de son action, de son éternel dynamisme et surtout de sa capacité à rassembler et à fédérer autour de lui pour le bien commun.

Je vous demanderai de bien vouloir observer une minute de silence en souvenir de l'ami qu'il fut pour nous tous.

Je vous remercie.

Eléments de réponse de
Monsieur Guy-Dominique KENNEL
aux questions des Bas-Rhinois

Que proposez-vous pour favoriser le maintien des personnes âgées ou handicapées à domicile ?

Le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées est un axe prioritaire de travail. Les constats :

1. vieillissement de la population et forte augmentation du nombre de PA passant de 71 700 en 2007 à 124 000 en 2030. Le CG consacre un budget de 119 M€
2. âge moyen d'entrée en maison de retraite est de 82 ans !
3. Pour faire face nous devrions construire près de 80 maisons de retraite alors que les PA veulent rester chez eux.
4. Il faut donc adapter les logements pour permettre le maintien à domicile et **je veux** que le Conseil Général du Bas-Rhin soit **l'une des références nationales en ce domaine.**

Le projet TIC et Santé doit répondre à ces souhaits et nous rentrons aujourd'hui en phase opérationnelle avec la

- ✓ **Création d'un centre de ressources, sorte de « maison témoin » en partenariat** « public – privé », qui sera un outil de démonstration, de formation et d'accompagnement des élus et des professionnels dans les domaines de la domotique, des capteurs médicaux, des équipements de communication adaptés...)
- ✓ **Création d'une pépinière d'entreprises** de haute technologie pour associer le monde économique car le projet est porteur d'emplois
- ✓ **Mise en réseau de tous les intervenants** à domicile ou dans les structures d'accueil

Ce projet est mené en partenariat avec l'ADIRA, l'ADEC ou Alsace BioValley mais aussi des industriels régionaux et des groupes internationaux.

C'est un enjeu majeur pour les publics bénéficiaires et leur famille, pour le milieu de la recherche et le monde économique.

Parallèlement le Conseil Général prépare **la prise en charge de personnes les plus fragiles** pour les prochaines années à travers les **schémas départementaux en faveur des personnes handicapées et des personnes âgées** :

- ✓ Les **grandes orientations** ont été discutées durant les derniers mois en **concertation** avec tous nos partenaires extérieurs, Etat, CAF, associations et structures qui oeuvrent aux cotés des malades ou de leur famille. Les actions

seront définies cet automne au niveau de chaque territoire, avec les maires et les acteurs concernés. Ils seront adoptés en décembre.

- ✓ **Ces orientations sont en cohérence** avec les autres politiques du CG comme celle de l'habitat : les seniors représenteront 1/3 des ménages en 2030 : il faut donc prévoir des logements adaptés.
- ✓ Il sera aussi nécessaire **de poursuivre l'adaptation de l'offre en établissements** : depuis 2004, le CG a financé 634 nouveaux lits, 1000 lits rénovés entraînant 1100 créations de postes.

Quels sont les moyens mis en place pour favoriser l'insertion des jeunes dans notre société ?

Il est aujourd'hui nécessaire de montrer à la jeunesse qu'on lui fait confiance (229.790 jeunes de 10 à 25 ans soit 21.3% de la pop) C'est l'une des clés pour la sortir de l'inquiétude dans laquelle elle est plongée. C'est donc à nous de lui donner des signes en lui offrant des **outils adaptés** à ses attentes et à la diversité des situations.

Cela passe par la possibilité d'étudier dans de bonnes conditions. Depuis cette rentrée, nous dessinons **le collège de demain** (tableau numérique, clé USB, soutien par internet...)

Cela passe aussi les mesures pragmatiques de notre **Contrat Pass'Avenir Jeunes** destinées à :

- ✓ **améliorer l'orientation et la découverte** des métiers par les jeunes,
- ✓ **valoriser l'engagement** et la participation des jeunes au service de la l'intérêt général.
- ✓ **favoriser leur insertion** avec des dispositifs innovants dans le domaine du logement ou de la lutte contre l'illettrisme.

Exemple : le projet « Pass-Accompagnement » retenu par Martin HIRSCH qui bénéficiera de concours financier de l'Etat (nous sommes une plateforme d'expérimentation nationale). Réservé aux moins de 25 ans, il concernera plus de 1000 jeunes :

- ✓ Un travailleur social les accompagnera dans leur recherche de logement et ils pourront bénéficier d'une aide financière pour l'équipement de 1ère nécessité et d'une prise en charge du cautionnement.
- ✓ Un conseiller emploi les accompagnera dans leurs démarches d'insertion professionnelle, les aidera à définir leur projet professionnel, les mettra en relation avec des entreprises et préparera avec eux les entretiens d'embauche...

De nouvelles mesures concrètes seront présentées en décembre prochain.

Quels dispositifs proposez-vous pour l'aide à l'emploi ?

Les politiques de l'emploi sont de la responsabilité de l'Etat avec le pôle Emploi qui se met en place progressivement.

La région est le chef de file des interventions économiques.

Le CG ne pouvait rester inactif et il prend lui aussi des mesures :

- ✓ Le Plan de relance du CG a ainsi permis de maintenir plusieurs milliers d'emplois dans le Bas-Rhin
- ✓ Nous gérons avec l'Etat, Pôle Emploi, la CAF et la MSA, le nouveau dispositif du **RSA**.

Cet été nous avons 22 115 allocataires du RSA, dont 15 000 allocataires (**+ 6% depuis janvier**) de l'ancien RMI.

Les dépenses augmentent et il faut que les compensations de l'Etat soient adaptées (ce n'est pas le cas).

Depuis plusieurs années, nous menons une politique volontariste d'accompagnement des bénéficiaires vers un retour à l'emploi.

2 413 mises à l'emploi sont effectives depuis 2006 dans les domaines de la santé, de la restauration, des services à la personne...

Ex : une opération de job-dating est prévue le 13 novembre avec un objectif de 100 offres d'emplois à proposer (remercier les entreprises « citoyennes » et inviter les autres)

Le **Conseil Général donne aussi l'exemple** :

- ✓ **30** contrats de service civil volontaire pour des missions d'intérêt général,
- ✓ **60** Contrats d'Aide à l'emploi pour des jeunes de moins de 25 ans sur une période de 24 mois
- ✓ **15** nouveaux postes d'apprentis.

Quels sont les moyens mis en œuvre pour favoriser le développement durable ainsi qu'une « éco citoyenneté » ?

Aujourd'hui, chacun doit prendre conscience qu'il est impératif de faire des efforts pour **préserv**er notre environnement et agir en ayant le souci constant des conséquences futures de nos actions. Cette nouvelle culture de société doit s'apprendre dès le plus jeune âge.

- ✓ **Dispositif « Bonus Energie »** pour sensibiliser les collégiens aux économies d'énergie dans leur établissement en les associant parallèlement à un programme pédagogique financé par les économies réalisées.
- ✓ Programme rigoureux de **gestion de l'énergie** dans les bâtiments départementaux pour lequel nous venons d'être récompensés au niveau national.
- ✓ **PDE** : Nous mettons notre expertise et nos moyens à la disposition des entreprises pour les aider à monter un plan de déplacement pour leurs salariés.
Ex : Electricité de Strasbourg, avec qui nous signerons un PDE dans les tous prochains jours.

- ✓ Convention avec la **Chambre d'Agriculture** avec des mesures incitatives pour une agriculture raisonnée et dispositif destiné à lutter contre les **coulées de boue** qui ont associé les agriculteurs et les communes qui ont joué le jeu.
- ✓ Politique pour les rivières, plan Grand Ried, achat d'espaces naturels....

Quels sont vos projets pour le développement des transports afin de mieux desservir le département et faciliter les déplacements de tous ?

Le CG s'efforce de trouver l'équilibre entre le transport par les routes (qu'il entretient pour 66M€) et la promotion des transports en commun (60 M€). Ce sont les plus gros postes d'investissements du Département qui gère aussi le plus vaste réseau de piste cyclable français.

Transports en commun

- ✓ **Bus Express** (Ex-TSPO) pour un trajet de 30 mn entre Wasselonne et Strasbourg, la concertation publique a eu lieu et le projet a été bien accueilli par la population, les élus et les associations. DUP en 2010 et première phase en service en 2013. Il restera à définir avec l'Etat et la Ville de Strasbourg le trajet urbain et le terminus.
- ✓ **Offre du Réseau 67** sur le bassin Strasbourg-Kochersberg-Bruche restructurée. Le nombre de kilomètres annuels passera de 3,2 à 5.9 millions. Au total, en 2 ans, le Réseau 67 sera passé de 44 à 65 lignes régulières interurbaines.

Routes

- ✓ **VLIO** : les élus CUS aujourd'hui unanimes pour soutenir ce projet (boulevard urbain et voies réservées aux transports en commun). Une fois les derniers obstacles techniques levés par la CUS, nous pourrions entrer dans phase active de ce dossier qui n'a que trop traîné.
- ✓ **RD 1083** : concertation publique durant les dernières semaines, nombreuses réactions des riverains qui attendent depuis des années que ce projet émerge enfin. Nous allons analyser les différentes propositions avant d'arrêter un projet définitif.

TGV

- ✓ Seconde phase du TGV Est (59 M€ pour le CG). Chance pour l'Alsace et Strasbourg qui sera au cœur de l'Europe ferroviaire à grande vitesse dès que l'autre dossier, celui du TGV Rhin-Rhône, sera lui aussi bouclé.

Quels sont les moyens mis en œuvre pour l'aide aux communes ?

Le Conseil Général est clairement le premier partenaire des communes et des intercommunalités et les accompagne dans leurs projets d'investissement ou d'animations de leur territoire.

Soutien aux investissements des communes : 70 Millions d'Euros par an

Notre aide aux communes représente 104 €/habitant alors que la moyenne nationale est de 86 €/hab.

Soutien à l'animation et au développement : 49 postes d'agents de développement cofinancés par le CG

Poursuite du processus d'élaboration des contrats de territoires. 12 contrats ont été adoptés et 6 autres devraient l'être avant la fin 2009. Le contrat de l'agglomération de Strasbourg est de ceux là et il apportera la preuve que le Conseil Général est un partenaire fidèle et objectif de l'aire urbaine.

Quelles sont les nouveautés prévues en matière de tourisme et de loisirs dans le département du Bas-Rhin ?

Il est nécessaire de faire chaque jour la promotion de notre région et de renforcer ses capacités d'accueil pour maintenir notre attractivité.

Notre politique : accompagner les opérateurs touristiques dans leur développement ou en consolidant nos propres équipements.

- ✓ **Haut-Koenigsbourg** : ouverture d'un espace dédié aux personnes à mobilité réduite afin qu'elles aussi puissent découvrir ce joyau historique.
- ✓ **Champ du Feu**, investissement massif avec les acteurs publics et privés locaux : démolition et reconstruction du chalet (CG seul), mise en place de navettes bus, mise à disposition d'un terrain pour un hôtel d'entreprises, sécurisation champs de luge et entretien des pistes de ski de fond...
- ✓ **Tournant du Rhin** à Plobsheim. Base nautique rénovée, multiples activités, observatoire de la faune et la flore rhénane. A quelques minutes du centre de Strasbourg.
- ✓ **Maison de l'Alsace** sur les Champs Elysées : travaux de rénovation qui la rendront plus attractive pour ses visiteurs mais aussi plus fonctionnelle pour les alsaciens qui souhaitent utiliser ses services.
- ✓ **Charte des festivals** : le Conseil Général soutient financièrement plus de 80 festivals dans le Bas-Rhin. La charte assure une cohérence et une meilleure visibilité à cette offre culturelle dont peu de départements peuvent se prévaloir.
- ✓ **Soutien à l'ADT** : le tourisme est une activité économique de première importance qui représente 5,1 % du P.I.B. alsacien avec 25.000 emplois directs non délocalisables. Avec un soutien de 2,4 M€ à l'ADT le CG poursuit ses actions de développement en lien avec les territoires, actions de promotion et de communication touristique (publicité, salons, site internet), ses actions de soutien

- à l'hébergement pour les chambres d'hôtes et les meublés, les campings, l'hôtellerie familiale et indépendante.
- ✓ **Sentiers de randonnées...**

Quelles sont les actions pour le logement mises en oeuvre par le Conseil Général du Bas-Rhin ?

Le Conseil Général est aujourd'hui une référence nationale dans le domaine du logement et de l'accèsion à la propriété. C'est aussi l'un des rares à avoir accepté la délégation des aides à la pierre par l'Etat.

Le CG a une réelle stratégie offensive pour le logement. Il est au cœur de tous les maillons de la chaîne.

- ✓ **Il définit la stratégie avec le Plan départemental de l'Habitat** : associant l'ensemble des acteurs privés et publics, de multiples réunions ont permis d'établir les grandes priorités qui guideront la construction de nouveaux logements pour les prochaines années
- ✓ Il mène une **politique foncière** cohérente sur le territoire avec l'EPFL
- ✓ Il intervient en **matière d'urbanisme** avec les conseils aux maires donnés par le SDAU et par l'instruction des permis de construire
- ✓ Il co-gère l'**aménagement de zones** en tant que principal actionnaire de la SERS
- ✓ Pour la construction **de logements collectifs**, il est l'actionnaire de la SIBAR et de l'OPUS
- ✓ **Pour les opérations ANRU** (logement + équipement) le CG contribue à hauteur de 30 M€
- ✓ **Pour les logements sociaux** il accorde des subventions et des garanties d'emprunts en 2008, objectifs dépassés avec 915 logements hors CUS. Nous avons également accompagné la construction de 430 logements sociaux sur le territoire de la CUS. Soutien aussi à la réhabilitation de 1109 logements sociaux et de 700 logements privés. Pour 2009, 6,7 Millions d'Euros d'AP soit 37% de plus qu'en 2008 pour des constructions de logements sociaux.
- ✓ Pour **le logement individuel** il met en oeuvre plusieurs dispositifs :
 1. Les programmes **Pass'Foncier et PTZ** permettent aux ménages Bas-Rhinois d'accéder à la propriété. Ces dispositifs sont un réel succès et permettent de relancer le secteur de la construction individuelle. En 2009, **le Département financera 250 Pass-foncier et 90 PTZ majorés**

(42% du stock de pass fonciers disponible pour la Région Alsace). **Pour mémoire il avait financé 22 Pass-foncier en 2008.**

2. **Renov'habitat 67** un programme d'aides aux propriétaires pour :
 - rénover les logements indignes,
 - mener des travaux de réhabilitation favorisant la performance énergétique,
 - créer une offre locative à loyer maîtrisé.
3. **Le Warm Front** est un fonds créé volontairement en 2009 par le Conseil Général afin d'aider les propriétaires occupants aux ressources modestes à réaliser des travaux leur permettant de sortir de la précarité énergétique.

✓ Il est membre de **l'observatoire de l'habitat.**

Loi Scellier : le zonage de ce dispositif de défiscalisation exclut 81% des communes alsaciennes alors que nous avons besoin de 5 à 6000 logements par an d'ici 2030. Nous sommes déjà intervenus auprès du gouvernement et nous maintenons la pression pour que ce zonage soit revu.

Qu'est ce que fait le Conseil Général pour atténuer les effets de la crise dans le Bas-Rhin ?

Il y a un an, le contexte économique fragile devait nous inciter à accentuer notre **soutien à l'économie par une augmentation des investissements publics.** (Je me suis engagé à les augmenter de 10% sur 3 ans)

Face à l'ampleur de la crise, **dés le mois de décembre 2008, j'ai décidé de lancer un véritable plan de relance** pour l'économie Bas-rhinoise à travers une accélération des investissements publics et des encouragements à la demande privée.

Cette **mobilisation sans précédent et la réactivité du CG** s'est concrétisée dès le mois de **février 2009** avec des mesures concrètes immédiatement mises en oeuvre, notamment pour le soutenir le secteur du bâtiment et des travaux publics dans les meilleurs délais :

- ✓ Augmentation générale des **dépenses d'investissement** du Département (+ 6,3 % BP/CA),
- ✓ Instruction rapide des demandes des communes pour leurs investissements (**200 communes ont répondu pour 450 projets**)
- ✓ Soutien aux entreprises à travers les zones d'activité et l'immobilier d'entreprise.

L'ensemble de ces investissements, cumulés avec l'effort de nos partenaires, devait générer plus de 775 M€ directement injectés dans l'économie Bas-rhinoise en 2009.

Avant l'été, l'effet de levier induit sur l'économie par les engagements de crédits s'élevait à 330 M€ de travaux. Cela correspond à 50% de l'effet de levier annoncé, ce qui témoigne de la réactivité du Conseil Général et de la pertinence de notre plan de relance de l'économie départementale.

Je m'étais engagé à fournir un bilan de ce Plan et je le ferai à la fin de cette année.

Question des Jeunes : comment envisagez-vous notre avenir ?

Je comprends aujourd'hui les inquiétudes des jeunes, partagées d'ailleurs par une partie de la population.

En tant qu'élu, Président du Conseil Général, mon rôle est de refuser de baisser les bras, d'impulser un véritable dynamisme afin de redonner confiance aux bas-rhinois et de les encourager à aller de l'avant.

Ce n'est pas qu'une bonne intention ou qu'un slogan de communication, ce sont des actes. Le plan de relance du Conseil Général, la mobilisation pour la jeunesse, notre politique volontariste en matière d'habitat ou de transports sont des preuves réelles de notre volonté de faire bouger les choses, concrètement.

Je ne vous cache pas que cet effort est d'autant plus difficile à mettre en oeuvre que le budget de notre collectivité est de plus en plus contraint.

La déprime du marché immobilier nous fait perdre chaque jour une partie non négligeable de nos recettes issues des droits de mutation. Fin juillet ce sont d'ores et déjà près de 20 Millions d'Euros de manque à gagner pour 2009, ce qui représente plus de 7 point de fiscalité. Dans le même temps, l'Etat verse des acomptes partiels sur des compensations attendues sur le RSA dont nous avons pourtant clairement besoin et les premières

prévisions sur le produit de nos recettes fiscales en 2010 ne nous encouragent guère à l'euphorie.

Parallèlement, nos dépenses, elles, notamment celles liées à la solidarité ne cessent d'augmenter à l'image du nombre de bénéficiaires du RSA mais aussi des interventions pour nos aînés en raison de l'allongement de la durée de vie.

Dans ces conditions, vous comprendrez aisément qu'il nous faudra faire des choix pour équilibrer notre budget. N'ayant pas la faculté de pouvoir lancer un grand emprunt, nous nous sommes résolus à réduire nos dépenses de fonctionnement pour la première fois dans l'histoire de notre collectivité.

D'ores et déjà, ce sont 4,5 Millions d'Euros qui ont été économisés en 2009 et j'ai demandé à l'ensemble des services et directions du Conseil Général de faire encore de nouveaux efforts pour 2010. Il n'y a plus de créations de postes non compensées et les départs ne sont pas systématiquement remplacés. Nous avons clairement réduit la voilure. Cet exercice est d'autant plus difficile que je ne souhaite pas réduire la qualité des services rendus aux Bas-rhinois ou à nos partenaires.

Face à cette situation pour le moins contraignante, je me refuse pourtant à sombrer dans le pessimisme ou la résignation. J'ai toujours affirmé, et je le maintiens, qu'il appartient aux collectivités locales de donner l'exemple et de jouer un rôle moteur dans l'économie régionale.

C'est d'autant plus important que notre économie, que l'on croyait parfois « protégée », souffre réellement.

Ainsi, sur la seule année qui vient de s'écouler (septembre 2008 - août 2009) l'ADIRA a ouvert 83 dossiers de suivis d'entreprises en difficulté structurelle ou gravement confrontées à la crise et 1 478 emplois ont été

supprimés. L'annonce de Général Motors (198 suppressions d'emplois) hier vient encore confirmer la gravité de la situation.

Par contre, grâce au travail de l'ADIRA et des opérateurs économiques locaux, dont je veux saluer le rôle essentiel et l'efficacité réelle, 1.350 emplois ont été solidement maintenus.

Aujourd'hui, après la baisse sensible de l'activité industrielle, la situation semble se stabiliser mais nous devons demeurer vigilant et ne pas relâcher nos efforts. Car après la crise des subprimes, suivie de celle du crédit et de la dépression industrielle, il est probable que l'on connaisse dans les prochains mois, parmi les entreprises qui n'ont pas déjà disparu, une nouvelle compression des effectifs.

Il nous faut donc maintenir nos actions en faveur du monde économique et renforcer notre attractivité pour des investisseurs potentiels. C'est dans cet esprit que nous allons poursuivre notre soutien à la création de plateforme d'activités. Qu'elles soient départementales ou intercommunales, ces zones proposent aujourd'hui plusieurs dizaines d'hectares disponibles pour accueillir dans de bonnes conditions toutes sortes d'activités industrielles ou artisanales. A travers ce dynamisme, nous souhaitons réaffirmer notre confiance en l'avenir et préparer la sortie de cette crise que nous devons anticiper.

Nous le faisons aussi à travers un soutien accru à l'enseignement supérieur bien que ce domaine d'intervention ne rentre pas dans nos compétences obligatoires. Avec la CUS et la Région, nous avons décidé d'injecter chacun 100 Millions d'Euros pour l'enseignement supérieur d'ici 2020. Cette somme considérable doit permettre de développer nos laboratoires, nos universités et nos grandes écoles afin d'alimenter le secteur de la recherche notamment. Ce soutien est, à mes yeux, essentiel car il

permettra d'asseoir un secteur d'activité directement en relation avec l'économie réelle à travers le Recherche et le Développement. C'est par ailleurs un facteur d'attractivité majeur pour toute l'Alsace.

Tout comme l'est le TGV dont nous avons signé la convention de financement pour la deuxième phase le 1^{er} septembre. Avec 59 M€ le Conseil Général du Bas-Rhin est le département qui contribue le plus à cette nouvelle ligne qui doit nous ouvrir vers les autres capitales françaises mais aussi vers l'Europe de l'Est. Par notre investissement, nous confortons également le rôle de Strasbourg Capitale Européenne. Il nous faut désormais reporter notre mobilisation pour obtenir des avancées concrètes sur la ligne à Grande Vitesse Rhin-Rhône. En effet, l'Alsace a tout à gagner à sa réalisation dans les meilleurs délais. Nous serions ainsi à la croisée de deux voies européennes structurantes, ce dont aucune région, hors Ile-de-France, ne peut aujourd'hui se prévaloir

Notre volontarisme en matière économique vaut aussi pour notre soutien à nos partenaires, en premier lieu desquels nous trouvons les communes et les intercommunalités. La réforme de l'instruction des Autorisations du Droit du Sol en est une parfaite illustration. Ce sont près de 220 nouvelles communes Bas-rhinoises qui vont en effet avoir la possibilité de profiter de l'expertise, reconnue, de notre service du SDAU pour l'instruction de leurs permis de construire. J'aurai le plaisir de vous exposer les modalités de mise en œuvre de cette nouvelle prestation lors de la Journée des maires de vendredi. Je remercie d'ailleurs Joseph OSTERMANN de m'avoir donné cette occasion. Avec cette nouvelle compétence, totalement volontariste, nous faisons délibérément le choix d'être encore plus présents aux côtés des communes et intercommunalités, orphelines de toute réponse par

ailleurs, en leur permettant d'avoir recours au savoir-faire de nos spécialistes en urbanisme. C'est un acte fort du Conseil Général qui traduit bien notre volonté de rendre service aux collectivités locales. Conscient de ce que cela implique, nous faisons aujourd'hui le choix de répondre à leurs attentes et de leur proposer un service de qualité. Je sais que cette nouvelle prestation est attendue, et il ne se passe d'ailleurs pas une semaine sans que des maires me fassent part de leur désarroi et ne me demandent de leur trouver une solution. Je suis donc très heureux que nous renforçons encore notre collaboration avec les élus de proximité.

Dans le même esprit, le Conseil Général s'est engagé à être aux côtés des territoires qui seront privés de la réception TNT lors du basculement afin d'éviter que les téléspectateurs ne se retrouvent devant un écran noir en février prochain. Il est en effet inadmissible que l'on n'impose pas aux opérateurs de communication d'assurer la couverture de 100% du territoire et que les zones rurales ne puissent bénéficier des mêmes services que les zones plus urbaines. Là encore, le Conseil Général joue son rôle d'aménageur du territoire et de collectivité de proximité.

C'est pourquoi, poursuivant l'action de Philippe RICHERT, nous allons insister sur notre nécessaire présence territoriale. Plus que jamais, durant les prochains mois, les agents du Conseil Général, à qui je souhaite rendre un hommage appuyé pour leur engagement constant au service des Bas-rhinois, ces agents, se rapprocheront davantage encore des territoires.

Que ce soit au sein des maisons du Conseil Général, dont une nouvelle ouvrira à Bischheim, en novembre prochain pour le nord de la CUS, ou alors dans les maisons des services pour y tenir des permanences, les professionnels de la santé, de la petite enfance, des routes, des personnes

âgées et handicapées, des transports, de l'urbanisme : tous les services du Conseil Général seront bien plus présents, sur le terrain, à l'écoute des élus locaux, des associations, des usagers pour répondre, en lien étroit avec les Conseillers Généraux, à leurs attentes et leur proposer des solutions dans le cadre de nos politiques.

Cette proximité avec les acteurs locaux risque toutefois de connaître quelques évolutions dans les prochaines années. En effet, l'avant-projet de loi relatif à la réforme des collectivités territoriales prévoit que les Départements et les Régions perdront leur clause de compétence générale et ne pourront intervenir que dans le cadre de blocs de compétences qui leur serait attribués par la Loi. Cela implique que les Départements et les Régions ne pourront par exemple plus financer les associations dès lors que leurs actions ne seront pas directement rattachées aux compétences de ces deux niveaux de collectivités.

Il en va de même pour les communes ou les intercommunalités même si la possibilité de cofinancement des seules opérations d'investissement, hors champs de compétence, serait laissée aux Départements. Ainsi dans l'absolu, notre soutien à l'enseignement supérieur ou à la seconde phase du TGV que j'évoquais tout à l'heure deviendrait demain impossible et c'est donc l'Etat qui devrait assumer ces sommes considérables que les collectivités locales injectent aujourd'hui. Mais je fais confiance à l'Etat pour trouver rapidement une nouvelle règle lui permettant d'associer tout de même les collectivités au cofinancement et de partager l'addition...

Cette réforme, voulue par le Président de la République et attendue par les Français, va aboutir dans les prochaines semaines et sera applicable dans les prochaines années.

Il ne s'agit donc pas de la subir mais d'essayer d'en tirer des avantages pour notre collectivité et à travers elle pour nos territoires.

Comme cette réforme sera aussi celle des finances locales et que notre volonté d'accompagner les communes se renforce parce que les communes ont besoin de nous, il nous faut obtenir de justes compensations à la suppression de la taxe Professionnelle. Pour le Conseil Général cela représente une somme de 200 Millions d'Euros. Mais c'est également la principale source de revenus des intercommunalités ayant opté pour la TPU. Il est donc tout à fait essentiel de préserver leur capacité d'investissement et de leur garantir que les efforts qu'elles ont entrepris pour accueillir des entreprises soient justement récompensés.

Cette nouvelle étape de la décentralisation doit consacrer des collectivités locales plus fortes et plus efficaces. C'est cet unique objectif que doivent poursuivre les élus nationaux et le Gouvernement lors du prochain examen du texte. Il faut saisir cette occasion et je compte sur vous Mesdames et Messieurs les Parlementaires pour que cette réforme permette de donner un nouvel élan à nos collectivités locales et n'aboutisse pas à une simple juxtaposition de structures.

Pour les autres aspects de cette réforme, dont l'examen constituera le point fort de cet automne, j'y suis globalement favorable.

Ainsi, s'agissant du renouvellement des conseillers une fois tous les six ans, cela nous permettra de mener des politiques à moyen terme avec une liberté d'action beaucoup plus grande.

La création des conseillers territoriaux répond également à mes attentes car elle renforce à mon sens l'articulation du couple Région-Département. Elle permettra de mener des politiques cohérentes dans les départements

et les régions, elle renforcera le rôle de l'élu, sa visibilité et le rapprochera encore plus de ses interlocuteurs locaux, qu'il s'agisse des maires, des élus intercommunaux, des associations, des entreprises et naturellement de tous ses concitoyens.

Il est évident qu'un redécoupage des cantons ruraux s'impose et je suis favorable à la modification du scrutin pour les cantons urbains, avec l'instauration de la proportionnelle afin de gommer le manque de lisibilité de l'élu départemental dans les agglomérations.

Je suis naturellement ravi à l'idée que les départements puissent se rapprocher puisque c'est le projet que nous défendons depuis de nombreuses années à l'échelle de l'Alsace.

Vous connaissez mon but : la création d'une collectivité unique dans notre région, avec l'accord de nos concitoyens et disposant d'une clause de compétence générale. Là encore je m'adresse au Gouvernement et aux parlementaires en leur demandant de nous donner les moyens de créer cette nouvelle collectivité alsacienne qui nous permettrait de mieux répondre aux attentes de nos concitoyens, avec plus de simplicité, plus de transparence, et ce faisant, plus d'efficacité encore.

C'est d'ailleurs cette position que j'ai défendue lors de mon audition, commune avec Charles BUTTNER, devant le Comité Balladur chargé de réfléchir à cette réforme des collectivités. L'ensemble des membres du Comité a salué notre proposition d'une collectivité unique et l'a d'ailleurs jugée exemplaire. Il serait donc légitime que cette possibilité puisse être aujourd'hui introduite dans la loi et j'en fais donc la demande officielle à nos élus nationaux.

Chers Amis,

Depuis 1982, les collectivités locales ont fait la preuve de leur efficacité. Que ce soit au niveau des collèges, des lycées, des transports locaux et régionaux, de la culture ou des équipements de loisirs et dans bien d'autres domaines, nous avons profondément transformé notre pays.

Partant d'une administration d'Etat jacobine et complexe, nous sommes parvenus à créer dans nos collectivités des équipes de proximité, réactives et disponibles ; à mettre en place des procédures plus simples et facilement accessibles au plus grand nombre ; à adapter nos politiques aux particularités des territoires ; à nous imposer comme des interlocuteurs ouverts et proches des attentes de nos partenaires.

Cette décentralisation réussie, nous pouvons aujourd'hui la décliner pour être encore plus efficaces. La réforme à venir et notre projet de collectivité unique nous ouvrent une telle perspective en Alsace.

A nous, à vous, de la saisir !

Mesdames et Messieurs,

Dans cette période difficile avec des défis majeurs à relever, à l'approche des élections régionales qui devront donner un cap à suivre pour l'Alsace de demain, il nous faut plus que jamais être solidaires et pragmatiques.

Solidaires et pragmatiques, ce sont des qualités qui caractérisent bien les 44 élus et les 3600 agents du Conseil Général qui travaillent, je vous l'assure, chaque jour, à rendre notre département plus agréable à vivre et plus accueillant pour tous.

Quelque soit l'âge, le lieu de résidence ou la situation personnelle des Bas-rhinois, je veux leur réaffirmer ce matin, haut et fort, que nous sommes plus que jamais au cœur de leur vie.

Je vous remercie.